

Montpellier, le 25 novembre 2008,

à Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Si je prends la liberté de vous écrire cette lettre, c'est qu'aujourd'hui, en tant qu'enseignant et directeur d'école comme en tant que citoyen, je suis en colère, proche de la révolte. Je ne peux plus me taire. Je me dois de réagir.

Permettez-moi, tout d'abord, d'insister sur l'expression de mon profond attachement et de mon immense respect pour cette République française dans laquelle j'ai eu la chance de venir au monde. Je suis attaché à ce pays car je considère qu'à certaines périodes de sa longue histoire, il s'y est dit, écrit et fait de si belles choses. Outre l'immense patrimoine culturel qu'elle a constitué, la France – tout particulièrement de sa révolution de 1789 au programme du Conseil National de la Résistance, en passant par la République et sa loi de 1905 sur la laïcité – a su porter si haut et avancer si loin les valeurs universelles consacrées dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qu'elle a fini par faire le choix ambitieux d'une république laïque et démocratique où tous les citoyens vivent ensemble, en bénéficiant de la liberté, de l'égalité et de la solidarité ! Tellement admirable que j'ai choisi de servir cette République, ma République. J'en serais presque fier... sauf que je ne suis pour rien dans tout cela, j'en hérite. Et un tel héritage se partage ou se défend !

C'est ainsi que j'arrive à l'objet de ma lettre. En ce début de XXI^{ème} siècle, que reste-t-il de l'état républicain à la fois puissant et protecteur, comme de ses grandes missions d'intérêt public ? Plus grand chose : les idéologies en vogue étouffent la flamme républicaine tandis que les réformes en cours dépècent les derniers lambeaux des services publics. D'autres pourraient citer la justice, la santé ou la solidarité, je vous parlerai de ce que je connais, de ce que j'ai choisi : l'école primaire publique.

Monsieur le Président, autant vous le dire de suite, avec les transformations qui s'opèrent actuellement, l'État ne pourra plus garantir à chaque citoyen les mêmes droits en terme d'éducation. Et il s'agit, là, du déni d'un droit fondamental, surtout dans une république qui se prétend historiquement éclairée par le savoir et la pensée, la finesse et le bon goût. Cette "modernisation" de l'Éducation Nationale, qui se construit pas à pas depuis des années, avance sur plusieurs plans à la fois mais dans une grande cohérence. Sachant que votre temps est précieux, j'ai donc choisi de n'en aborder qu'un aspect, le plus saisissant.

Ayant déclaré la guerre contre l'échec scolaire, votre ministre en charge du dossier a entrepris de moderniser l'école prétendument dans l'intérêt des élèves mais avec quand même, dans un coin de la tête, les impératifs budgétaires liés à la mise en œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), au respect du pacte européen de stabilité et autres contingences financières. Ainsi, à cette rentrée 2008 et sans concertations préalables aux prises de décisions, M. Darcos a ainsi décidé :

- de mettre en place des nouveaux programmes qui conviennent parfaitement aux élèves comme ma fille, qui est structurée, attentive et appliquée, mais ne laisseront que peu de chances à son copain Victor de surmonter ses difficultés d'apprentissage ;
- de diminuer le nombre d'heures de classe pour les élèves comme ma fille qui travaille bien et comprend vite mais pas pour Victor qui est soutenu 2h par semaine dans ses difficultés d'apprentissage ;
- et de renforcer le dispositif de stages de remise à niveau en CM1/CM2 pour que Victor entretienne ses difficultés d'apprentissage pendant les vacances de ma fille...

Mais ce n'est pas tout – et Victor est finalement un peu chanceux, car la rénovation du primaire est en cours et, pour la rentrée 2009, sans plus de concertation, M. Darcos nous annonce qu'il va :

- supprimer progressivement les enseignants membres du Réseau d'Aides Spécialisées au Enfants en Difficulté (RASED) qui aident Victor pendant le temps scolaire et sans lui refaire la classe ;
- mettre toujours plus d'élèves par classe – puisque toujours moins d'enseignants – ce qui ne plaira

pas trop à ma fille qui aime avoir l'attention de la maîtresse mais beaucoup à Victor qui préfère se faire oublier ;

- et remplacer la prise en charge à l'école publique des 2/3 ans par leur accueil dans des structures locales payantes, ce qui n'affectera pas la scolarité de Victor mais de son petit frère Hugo qui restera encore un an à la maison avec sa maman car « sa veau pas l'coup de bosser au smig si faut payer le jardin des veilles » ! Hugo n'aura donc pas la chance de son frère de bénéficier des apports langagiers et de la stimulation cognitive d'une première socialisation à l'école maternelle.

Croyez-vous sincèrement, Monsieur le Président, que votre ministre pourra, par de telles réformes, atteindre l'objectif qu'il s'est fixé de diminuer par trois le nombre d'élèves en difficulté ? Et pouvez-vous m'affirmer que l'école primaire de demain continuera d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ?

Actuellement, nous assistons à la mise en œuvre, à marche forcée, des dernières grandes étapes de la transformation du système éducatif français. J'en veux pour preuve l'autoritarisme croissant exercé par la hiérarchie, le souci de rendre improductif l'exercice du droit syndical au travers du Service Minimum d'Accueil (SMA), ou celui de faire surveiller l'opinion et l'activisme des enseignants !

Aussi, comme bon nombre d'entre eux, j'entre aujourd'hui en résistance parce que je ne peux me résoudre à ce que l'école publique, mon école, ne se préoccupe ni de Victor, ni de Hugo, sans être pour autant en mesure de faire éclore un nouveau Victor Hugo. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration (article 15 de la DDHC de 1789) c'est pourquoi d'un fonctionnaire dévoué je me vois contraint de devenir un fonctionnaire désobéissant ! En conséquence, en tant qu'enseignant tout d'abord, je prends les décisions suivantes :

- Je n'appliquerai pas les nouveaux programmes mais continuerai à travailler dans l'esprit des programmes de 2002 (qui n'ont d'ailleurs fait l'objet d'aucune évaluation).
- Je n'effectuerai pas l'aide personnalisée auprès des élèves (qui est destinée à remplacer l'aide spécialisée du Rased) mais mettrai à profit ces 60 heures annuelles pour rencontrer les parents deux fois dans l'année (en milieu et fin d'année), organiser les projets pédagogiques collectifs et également pour faire vivre la bibliothèque de mon école (qui est actuellement sous-utilisée faute de personnel mis à disposition).
- Je ne déclarerai pas à l'administration mon intention de faire grève, 48h à l'avance, mais j'informerai, comme par le passé, les parents d'élèves au moins deux jours avant.
- Je ne me porterai jamais volontaire pour les stages de remise à niveau ni ne transmettrai de liste d'élèves.

Ensuite, en tant que directeur, je prends les décisions suivantes :

- Je ne participerai plus au fichage centralisé des écoliers via Base Elèves.
- Je ne traiterai plus que les demandes administratives qui concerneront directement les élèves, mes collègues ou le fonctionnement de mon école.

Enfin, en tant que simple citoyen en dehors de tout parti politique, je n'empêcherai pas la diffusion de ces prises de position professionnelles mais au contraire, tenterai de participer à l'émergence d'une résistance citoyenne et non-violente, porteuse d'un projet de société généreux et ambitieux – depuis la crise financière, nous savons tous qu'il est possible de trouver beaucoup d'argent lorsque c'est nécessaire – car notre République est en train de tourner le dos à ses dernières missions d'intérêt public...

Conscient que vous ne mesuriez probablement ni l'ampleur du désastre qui menace l'école, ni celle de la colère qui submerge le monde enseignant, je sais que vous entendrez mon appel et ne décevrez pas l'espoir que je mets dans la grandeur de votre fonction.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de mon attachement respectueux à la dignité de l'État républicain laïc et de croire en ma détermination à continuer d'œuvrer pour tous les élèves qu'ils soient ma fille, Victor ou Hugo.

CAZALS Bastien

Copie à l'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription de Gignac.
Diffusion auprès des relais d'opinion (<http://uneecolepourvictorethugo.hautetfort.com>).